



Force Ouvrière

SECTION FINANCES PUBLIQUES DE PARIS

Le syndicat qui reste un syndicat

Drfip, 94 rue Réaumur 75002 Paris

01.55.80.66.43

site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/> et <http://www.fo-dgfip.fr/> Fax 01.55.80.66.49

Courriel : fo.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr

05/05/2017

CHSCTi de Paris : compte-rendu de la 107ème réunion du 05/05/2017.

I - Réorganisations et déménagements en cours

A) Préparation du déménagement sur le site TENON de la Dsfp-Aphp. (29/05/2017).

1) Période.

- la direction sera fermée le 19/05/2017 au soir, avec une **cellule de 6 personnes** maintenues pour le règlement de la paie des agents de l'APHP, et le suivi quotidien obligatoire de la trésorerie de l'APHP.
- les opérations de déménagement commenceront le 22/05/2017 pour un emménagement le **29/05/2017**.
- les agents sont invités le lundi 22/05/2017 au bâtiment Gallien puis au CASC du MINEFI, et le mardi 23/05/2017 par le directeur à Saint-Sulpice, pour un séminaire « de cohésion » (sic) qui finira par un exposé sur les conditions de gestion d'un service financier d'hôpital côté ordonnateur. Ensuite les agents auront une **autorisation d'absence** le 23 après-midi et le 24/05.

2) Surface

- La surface totale des espaces de travail du bâtiment Gallien est de 1 794,69 m² et sera occupée par 210 agents. L'administration, en utilisant la notion de **Surface Utile Nette** employée par le Service des Domaines de l'Etat, (qui inclut les zones d'accueil du public, les salles de réunion, les standards téléphoniques, les archives, et les locaux devant recevoir des mobiliers exceptionnels), compte 11 m² par agent.

3) Sécurité.

- La Direction a reçu des locaux du rez-de-chaussée à TENON qui ne lui étaient pas attribués à l'origine, aux fins d'installation d'archives et en raison de l'arrivée initialement imprévue du SFACT. **FO FINANCES** a interrogé la direction sur le flocage d'amiante trouvé au rez-de-chaussée. L'administration a répondu l'avoir fait ôter du plafond où il était présent à l'emplacement des portes à poser. **FO FINANCES** a demandé une vérification du plafond proche des portes posées, et une mesure d'air.
- Une **alarme discrète** est prévue, et le **désarmement puis armement de l'alarme se fait par badgeage** (dans l'attente d'un remplacement par les services de sécurité de l'hôpital, qui devrait être plus pratique).

B) Drfip.

1) Les services de NOTRE-DAME DES VICTOIRES (déménagements à partir du 26/06 pour les deux premiers services).

- La **Division des affaires particulières** (issue de Richelieu) occupera le 4ème étage bâtiment principal (259,2 m²) et bénéficiera de **cloisonnements**, conformément aux demandes des agents. Une partie de l'espace servira pour tenir les commissions.
- Le **Service des domaines** est déjà positionné sur des plans. Il devrait être aux 2ème et 3ème étage. Du cloisonnement supplémentaire semi-vitré est envisagé.
- Le **Centre de Services Partagés** est maintenu au 5ème étage de l'annexe, mais l'administration n'a pas voulu libérer l'espace des deux bureaux d'encadrants pour faire plus de place, invoquant des raisons fonctionnelles.

2) TOLBIAC.

- La **7ème BDV** (Paris Sud) emménagera au 6ème étage les 10 et 11/05/2017.
- Le **PRS** (issu de Beuret) emménagera au 11ème étage à partir du 26/06/2017. - Les imprimantes en panne ne sont pas remplacées (mais elles suivent en cas de déménagement)
- Les représentants ont signalé à l'administration la qualité dégradée du restaurant.

05/05/2017

II Douane. La sécurité des agents des douanes lors des intervention lors d'incidents terroristes.

1) Des événements récents ont conduit les Douaniers à s'insérer dans le dispositif de sécurité national.

– Jeudi **20 avril 2017**, la Brigade de Surveillance Intérieure de Paris Nord (**BSIPN**) s'est positionnée, à fin d'interception éventuelle d'un véhicule recherché, dans le cadre de l'attentat aux Champs Élysées.

– Samedi **22 avril 2017**, la Brigade de Surveillance Intérieure du TransManche (**BSITM**), chargée du contrôle des voyageurs sur le terminal Eurostar, a géré un mouvement de panique d'ampleur généré par un individu brandissant un couteau

2) L'administration a rappelé que la **sécurisation des lieux publics où intervient** la Douane est sa mission. Sur le 2ème fait, les agents ont re-contrôlé les personnes rentrées trop vite, une fois qu'elles l'ont fait. D'ailleurs, l'administration a noté qu'elle répond à des commandes de la Police pour **tenter d'enrichir les fonctions des maîtres chiens anti-explosifs** (par exemple, sécurisation d'un gala à risques).

3) L'administration communiquera les **principes de gestion des missions de sécurité des douanes**. Elle a relevé que l'instruction est de **garder sa position durant la crise**, même si les moyens de communication sont arrêtés.

III - Protocole SIP-PCRP. (constitution des derniers Pôles de Contrôle du Revenu et du Patrimoine le 01/09/2017).

1) Les représentants ont observé que les multiples objectifs dans des délais contraints, peuvent être sources de stress. Mais l'administration a affirmé que la spécialité **fiscalité immobilière** a été davantage prise en compte, que l'agent de la « fiscalité immobilière » ne fera que du contrôle de fiscalité immobilière (il peut néanmoins s'intéresser à l'IR s'il veut).

Les chefs de service est doivent organiser, simplifier, répartir les tâches, prioriser les tâches, afférentes au contrôle patrimonial et au contrôle de fiscalité immobilière.

2) La Direction départagera le **SIP** (service des impôts des Particuliers) et le **PCR**P en cas de conflit de compétence, notamment sur questions complexes.

3) Le contrôle des dossiers dont l'enjeu est moindre (infra-Dfe) que celui des Dossiers à Fort Enjeu (DFE) n'est pas prioritaire, mais est un objectif.

IV - Note d'orientation nationale Chsct.

1) La note s'inscrit dans le **plan de sécurité ministériel 2016-2019** pour prendre en compte les enjeux de sécurité en amont et mieux prévenir les risques.

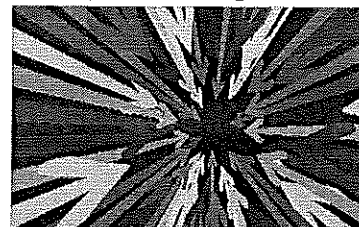
2) Mais **FO FINANCES** a observé que le budget du comité a diminué de 7,6 % en deux ans (821 543 € par agent en 2017, ce qui ramène la dotation par agent à 117,38 €.

V - FO FINANCES revendique des moyens en personnel et crédits pour garantir une politique d'hygiène, de sécurité, de santé et des conditions de travail de haut niveau. N'hésitez pas à contacter ses représentants :

Jean-Baptiste Chollet (Drfip, UZES), Philippe Mathieu (Douanes).

fo.drrip75@dgrip.finances.gouv.fr

Objectifs multiples, mais pas tous pour tous les agents.



FO DGFIP
la force syndicale

BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à : **FO DGFIP Paris**,
94 rue Réaumur, 75002 Paris)

NOM : -----PRENOM : -----

GRADE : -----

AFFECTATION : -----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES**

Fait à ----- le -----

(signature)

➔ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu (pour connaître le barème, nous contacter).